

SYNDICAT DE L'ENCADREMENT  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
**(SEJS)**  
UNSA-éducation

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Manque de sécurité en colonies de vacances :  
le cri d'alarme des inspecteurs !**

Les vacances d'été ont commencé. Chaque année, 1,2 millions d'enfants et de jeunes partent dans près de 40 000 en « colos »<sup>1</sup>. Beaucoup pendant l'été.

Le SEJS, qui syndique les inspecteurs de la jeunesse et des sports, en charge notamment du contrôle de la sécurité et de la qualité des séjours de mineurs, tire la sonnette d'alarme. Il interpelle le gouvernement et l'opinion publique sur la baisse constante de ses effectifs d'inspecteurs : de 443 à 339 entre 2007 et fin 2015. A ce jour, on n'en recense qu'une centaine, chargés, et encore, pas dans tous les départements, pour une partie de leur temps seulement, d'organiser et d'effectuer les contrôles ! Aux dernières nouvelles les lauréats d'un concours national de 14 postes ne seraient même pas tous recrutés cette année!!!

Malgré les baisses de personnels, des contrôles administratifs sur pièces sont réalisés et permettent de garantir *a minima* le respect des normes. Le SEJS dénonce l'impossibilité de procéder sur place à un nombre suffisant de contrôles pour vérifier les conditions de sécurité des séjours. De plus, le travail en profondeur en lien avec les organisateurs pour améliorer la qualité éducative des « colos » n'est que très superficiellement et insuffisamment mené.

Le SEJS dresse ainsi l'amer constat que les objectifs d'éducation de la jeunesse sont de moins en moins pris en compte. Malgré la priorité politique affichée en faveur de la jeunesse, les ministères sociaux, chargés de gérer les inspecteurs de la jeunesse et des sports, constituent aujourd'hui une variable d'ajustement de la baisse des moyens d'action de l'Etat.

Moins de personnels d'inspection pour contrôler la qualité et la sécurité des « colos ».  
Conséquence : toujours moins de sécurité et de qualité éducative pour nos enfants.  
Faut-il attendre un accident pour agir ?

Au sortir d'un « Euro » qui a été une réussite en termes d'organisation, il est temps, pour le ministère, de montrer que les enfants de France qui partent en « colos » le font dans de bonnes conditions de sécurité. Et que ces « colos » permettent aux enfants de développer des valeurs de tolérance, de solidarité, de vivre ensemble ainsi que de découvrir des activités et des environnements auxquels beaucoup n'ont habituellement pas accès.

**Information Presse : Pierre GARREC, Secrétaire Général.**  
**Téléphone : 06 31 78 37 19**  
**Mail : [pierre.garrec@wanadoo.fr](mailto:pierre.garrec@wanadoo.fr)**

---

<sup>1</sup> Source : site internet du ministère chargé de la Jeunesse : <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere/actions-interministerielles/vacances-et-loisirs-collectifs/accueils-collectifs-de-mineurs/les-14-questions-cles-avant-d/article/1-qu-est-ce-qu-une-colo>